



ARRIVÉE DE L'ENFANT



CHECKLIST DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS





Il faut, au plus vite, faire connaître la **grossesse** puis la **naissance** auprès de la Caf :

caf.fr



Mon compte



- Je me renseigne sur les aides dont je peux bénéficier dans la rubrique :
Aides et démarches > Ma situation > Vie personnelle > Voir toutes les situations > J'attends un enfant.

JE SUIS DÉJÀ ALLOCATAIRE DE LA CAF

- Lors de mon premier examen prénatal, mon médecin ou ma sage-femme peut **déclarer en ligne ma grossesse**. Je dois alors lui présenter ma carte vitale et lui donner mon accord pour qu'il utilise ce téléservice.
- Si mon médecin n'a pas déclaré ma grossesse, **je la déclare** :
Espace Mon Compte > Déclarer un changement de situation.
- Dans tous les cas, je dois ensuite **confirmer ma situation** dès réception d'un courriel ou d'un courrier de ma Caf m'invitant à mettre à jour ma situation dans « Mon Compte ».

JE NE SUIS PAS ALLOCATAIRE

- Je dois d'abord **créer mon compte** dans la rubrique :
Aides et démarches > Mes démarches > Faites une simulation > Paje.

Si la simulation est positive je fais une **demande de prestation en ligne** > Vie personnelle > Faire les demandes d'aides qui vous concernent :

- Prime à la naissance ou Prime à l'adoption

- Après l'accouchement, je déclare la naissance de mon enfant :
Espace Mon Compte > Mon Profil > Consulter ou modifier. Ou par simple courrier à ma Caf.

ALLOCATAIRE OU NON, IL EST CONSEILLÉ

Sur Caf.fr > Aides et démarches > Ma situation > Vie personnelle > J'attends un enfant :

- Je fais le **questionnaire « Futur ou jeune parents ? »** pour connaître les différents services disponibles selon ma situation.
- Je consulte le **calendrier de mes démarches**, de la grossesse aux 3 ans de mon enfant.
- J'**évalue mon bien-être émotionnel** en quelques minutes.
- Je consulte le **livret des 1000 premiers jours** pour être accompagné dans mon nouveau rôle de parent.
- De transmettre un **RIB**, si changement de compte.
- De déclarer le **changement d'adresse** (si déménagement) et **situation professionnelle** (maladie, congé maternité...)
- De vérifier tous les 3 mois si vous êtes éligible au RSA, à la Prime d'activité, à l'aide au logement en fonction de votre nouvelle situation.
- De vérifier si vous êtes éligible aux **aides d'action sociale**.
- De prendre un **rendez-vous personnalisé avec un conseiller de la Caf**. Rendez-vous dans :
Contacter Ma Caf > Demander un rendez-vous > Ma situation change > J'attends un enfant.
- De prendre rendez-vous avec un travailleur social, dans les situations suivantes :
- décès d'un enfant ou d'un parent - parent seul - maladie de l'enfant - grossesse multiple.

ASSURANCE MALADIE ET MUTUELLE

ASSURANCE MALADIE



Il faut, au plus vite, faire connaître la **grossesse** puis la **naissance** auprès de la CPAM :

ameli.fr



Mon compte ameli



Si le médecin qui a constaté ma grossesse n'a pas déjà fait une déclaration en ligne.

Je mets à jour ma carte Vitale à la CPAM ou dans une pharmacie.

Je m'informe avec ameli.fr sur :

La durée du **congé maternité**

Les **frais** d'accouchement, du retour à domicile et leur **prise en charge**

Le **congé de paternité** et d'accueil de l'enfant.

J'effectue une simulation pour **estimer les indemnités journalières** auxquelles j'ai droit.

Je suis **mes remboursements** sur mon compte ameli.

Je consulte les **délais estimés** du traitement de mes demandes sur mon compte ameli.

CONJOINT

Je me renseigne sur le congé paternité et d'accueil de l'enfant.

Je mets à jour ma carte Vitale

Je me renseigne sur les **aides comprises dans mon contrat** de mutuelle

MUTUELLE

Je déclare ma **grossesse** auprès de ma mutuelle.

Je me renseigne sur les **aides comprises dans mon contrat** de mutuelle

- heures de ménage,

- aide au retour à domicile,

- garde d'enfant pendant l'hospitalisation,

- prise en charge de spécialités non prises en charge par l'Assurance Maladie.

Je déclare la **naissance** de l'enfant.



Si vous n'avez pas de mutuelle, rapprochez-vous de l'Assurance Maladie pour demander la **Complémentaire santé solidaire (C2S)**.

AIDES ET ACCOMPAGNEMENTS

SUR LE SITE MONENFANT.FR

- J'effectue une recherche géolocalisée pour [trouver un lieu d'accueil](#) pour mon enfant.
- Je fais une simulation pour [estimer le reste à charge](#) en crèche.
- Je réalise une [estimation de la prestation d'accueil du jeune enfant](#) (Paje) versé par la Caf.
- Je recherche le [relais petite enfance \(RPE\) proche de chez moi](#) pour avoir des conseils sur le mode de garde le plus adapté à ma situation et être orienté sur des solutions pratiques au quotidien.

AIDE À DOMICILE

- Je me renseigne sur les aides auxquelles je peux prétendre pour avoir une [aide à domicile](#) pour m'aider dans les tâches du quotidien ou pour s'occuper des aînés. Pour cela, je me rapproche de ma Caf ou d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile).

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

Service du Conseil Départemental

- Je me rends au [rendez-vous proposé par la PMI](#) pour bénéficier de conseils personnalisés et avoir un accompagnement médical pendant et après la grossesse.

EMPLOYEUR OU PÔLE EMPLOI

- J'informe mon employeur ou France Travail de ma grossesse avant le 3^e mois de grossesse.
- Je [transmets la date de congé maternité](#) et demande une attestation de salaire pour le calcul et le versement du congé maternité.
- Je [déclare la naissance](#)
- Je me renseigne sur les [aides éventuelles de mon comité social et économique](#) (anciennement comité d'entreprise).

BANQUE

- Je déclare la naissance.

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP)

- Pour adapter mon taux et mes éventuels acomptes, je [déclare la naissance](#) **dans les 2 mois** sur : [impots.gouv.fr > espace particulier > prélèvement à la source > signaler un changement](#).
- Je me renseigne sur les modalités de prise en compte de mon enfant dans le calcul de mes impôts. [impot.gouv.fr > J'indique naissance ou adoption](#) dans le moteur de recherche.

CONJOINT

- En tant que père, je pense à faire la [reconnaissance anticipée de paternité](#) auprès de la mairie (service d'état civil).
- Dans le cas d'une aide médicale à la procréation (AMP), en tant que mère conjointe, je pense à faire la [reconnaissance conjointe anticipée](#) auprès d'un notaire (en même temps que la signature du consentement au don de gamète).
- Je [déclare la grossesse puis la naissance](#) de l'enfant auprès de mon employeur.